

Rapport P-160 A de la commission des pétitions chargée d'examiner la pétition P-160, intitulée: «Non à des conditions de travail inacceptables à l'Ecole de formation préprofessionnelle de Saint-Gervais».

CONCLUSIONS

(acceptées par le Conseil municipal lors de la séance du 17 septembre 2007)

Le Conseil municipal renvoie la pétition P-160 au Conseil administratif.